



LE FESTIN

Thématique : L'accaparement des terres agricoles

Objectif pédagogique : Sensibiliser au problème de l'accaparement des terres et de l'insécurité foncière, qui est un enjeu commun pour des centaines de millions de paysan.ne.s à travers le monde. Comprendre les causes et effets de ces mécanismes de domination et les moyens de les faire disparaître.

FICHE TECHNIQUE DU FILM

Résumé du film : Comment être jeune paysan.ne au Sénégal au temps où les autorités et entreprises s'accaparent les terres agricoles, se les partagent comme un butin et transforment les paysan.ne.s en ouvrier.ère.s agricoles ? De la pêche à l'élevage, ce film part à la rencontre des paysannes et paysans sénégalais qui se battent contre des superstructures législatives et économiques, et du plus grand mouvement paysan au monde : La Via Campesina. Celui-ci nous montre que ces problèmes d'accès aux ressources sont communs aux paysanneries du monde entier et propose des outils concrets pour favoriser la souveraineté alimentaire et l'autodétermination des peuples.

Bande-annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=COK4rBjltRw>

Réalisation : Anne-Sophie Guillaume, Thomas Michel, Papis Coly

Année : 2020

Pays : France

Langue : Français et wolof (VOSTFR)

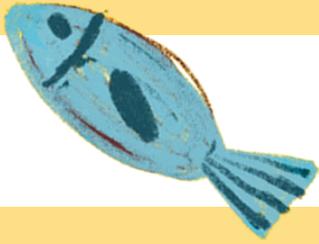
Durée : 41 min



ANIMATION AVANT LA PROJECTION :

TESTEZ LES CONNAISSANCES DU PUBLIC (10 minutes)

SONDAGE



QUESTION : Que vous évoque le titre du film, "Le Festin" ?

QUIZ DE CONNAISSANCE

QUESTION : À votre avis, au cours des vingt dernières années, quelle est la superficie de terres cultivables acquises par des investisseurs étrangers en Afrique sub-saharienne ? L'équivalent de la superficie de la Belgique ? De la France ? Du Canada ?

L'équivalent du territoire de la France : plus de 60 millions d'hectares de terres, soit 5% des terres africaines cultivables !

QUESTION : Quel est le déclencheur principal de l'accaparement de terres en Afrique ? L'aide publique aux agrocarburants aux États-Unis et en Europe ? La nécessité pour les pays africains de développer leur économie ? La croissance démographique rapide en Afrique ?

Depuis le début des années 2000, plusieurs directives aux États-Unis et en Europe visent à promouvoir les agrocarburants. Ceci a entraîné une restructuration de l'agriculture, avec une substitution croissante des plantes énergétiques aux denrées alimentaires dans les cultures. Les subventions publiques à la production de « biocarburant » ont encouragé cette nouvelle soif de terres et c'est pourquoi des entreprises étrangères cherchent à acquérir des terres fertiles pour produire des cultures destinées à l'exportation.

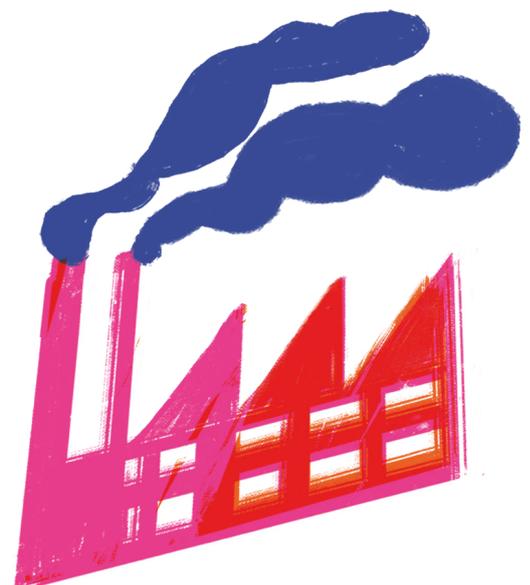
VRAI OU FAUX ?

QUESTION : Dans les pays "du Sud", les rachats de terres par des investisseurs étrangers stimulent la production agricole et permettent donc de lutter contre la faim. Vrai ou faux ?

FAUX. Il est vrai que deux tiers des transactions foncières agricoles avec des investisseurs étrangers ont lieu dans des pays où la faim est un grave problème. Mais plus de 60 % de la production des terres rachetées est destinée à l'exportation. Par ailleurs, de moins en moins de terres rachetées sont utilisées pour produire des aliments destinés à la consommation humaine. Beaucoup sont, par exemple, dédiées à la production d'agrocarburants destinés aux pays les plus riches, ou encore à nourrir les animaux d'élevage pour satisfaire l'augmentation de la demande mondiale de viande et le besoin accru en pâturages et en terres arables qui en découle.

QUESTION : Les populations qui habitent sur leurs terres depuis des centaines d'années sont juridiquement reconnues comme propriétaires de celles-ci. Vrai ou faux ?

FAUX. Dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, par exemple, la majorité des paysans ne détiennent aucun droit de propriété sur le sol qui soit reconnu et protégé par l'État. Cet état de fait facilite l'acquisition de terres par des investisseurs étrangers, qui ne s'embarrassent souvent pas d'obtenir l'accord des habitants.



PARTAGE DE RESSENTI

QUESTION : Maintenant que vous avez visionné le film, comment est-ce que vous interprétez son titre ? En quelques mots, pouvez-vous exprimer le sentiment que vous laisse le film, l'idée qui vous a le plus interpellé ou l'image qui vous a le plus marqué ?

CONSTRUIRE UN ARBRE DES CAUSES, EFFETS ET SOLUTIONS

CONSIGNES : Le but est ici de décortiquer la problématique de l'accaparement de terres : ses causes, ses conséquences, ses solutions.

ÉTAPE 1 : L'animateur.rice demande au public d'essayer de définir "l'accaparement de terres", puis complète la définition : "*L'accaparement des terres décrit l'appropriation à grande échelle, en partie illégale, de terres par des sociétés ou des États étrangers. Très souvent, des terres fertiles sont affermées ou achetées par des investisseurs, puis exploitées pour la production de denrées alimentaires et d'agrocarburants destinés à l'export, ou pour d'autres usages non agricoles (activité minières, constructions, etc.). Dans bon nombre de cas, la population locale est expulsée et perd ainsi ses moyens de subsistance*".

ÉTAPE 2 : L'animateur.rice dessine un arbre (sur un tableau ou un flipchart). Le tronc représente le problème (l'accaparement des terres). Les racines représenteront les causes ; les branches les conséquences. Il/elle distribue ensuite des post-its de trois couleurs différentes à chaque participant.e (une pour les causes, une pour les conséquences, une pour les solutions). Les participant.e.s se regroupent par 2 ou 4 et ont 5-10 minutes pour écrire sur leurs post-its les causes et conséquences (directes ou indirectes) qu'ils parviennent à identifier. Ensuite, l'animateur.rice met les idées en commun en affichant les post-it sur l'arbre, et complète si besoin par d'autres post-its. Puis on répète le processus (réflexion par groupe puis mise en commun) pour les solutions qu'il serait possible d'imaginer.

Quelques idées pour permettre à l'animateur.rice de compléter

LES CAUSES (DIRECTES ET INDIRECTES)

La demande alimentaire des nouveaux pays industrialisés : Par exemple, la Chine a connu une forte croissance démographique et une partie croissante de sa population adopte des habitudes alimentaires associées à la classe moyenne : davantage de viande, de beurre, etc. L'État chinois a donc décidé d'acquérir des terres agricoles à l'étranger, en Afrique notamment, pour garantir l'approvisionnement de sa population.

La raréfaction des terres agricoles dans certains pays industrialisés : Par exemple, en Belgique, la région bruxelloise a vu disparaître 50% de ses terres agricoles depuis 1985, la Flandre près de 13% et la Wallonie 7.5%. La tendance est similaire en France : depuis 2005, le pays perd chaque année environ 80 000 hectares de terres agricoles, essentiellement au profit du béton. Cela équivaut à un stade de foot toutes les 5 minutes ou un département (comme le Puy-de-Dôme ou l'Allier) tous les 7 ans ! Ce recul des terres arables encourage les stratégies de prédation des entreprises occidentales dans les pays moins industrialisés.

La faiblesse des réglementations : Dans les pays les moins industrialisés, les réglementations de protection des travailleuses et des droits de l'homme sont souvent plus faibles, voire inexistantes, ce qui rend ces populations particulièrement vulnérables aux stratégies de prédation des multinationales et des investisseurs privés.

La corruption : Dans de nombreux pays concernés, la corruption est endémique et les élites au pouvoir n'hésitent pas à faciliter l'accaparement de terres par les investisseurs privés.



La demande croissante pour les agrocarburants : La production d'agrocarburants est de plus en plus rentable, ce qui incite les multinationales à accaparer des terres agricoles, les détournant ainsi de leur fonction nourricière initiale.

Les politiques favorables aux grandes monocultures d'exportation : Dans les pays les moins industrialisés, où l'agriculture prédomine, les politiques ont tendance à favoriser le développement des grandes exploitations agricoles tournées vers l'exportation, allant jusqu'à concéder aux entreprises de l'agrobusiness des terres pourtant déjà exploitées par de petits agriculteurs.

La bétonisation au nom du "développement économique" : Dans la majorité des pays concernés par l'accaparement des terres, l'agriculture n'est pas considérée comme un secteur stratégique pour le développement. Les gouvernements sont donc enclins à exproprier les paysans pour consacrer les terres à d'autres usages : développement d'infrastructures (autoroutes, tourisme), exploitation minière, urbanisation, etc.

Les rapports de domination politiques entre les pays "du Nord" et "du Sud" : Les pays "du Nord" continuent d'imposer leurs règles aux pays "du Sud" et d'accaparer leurs ressources. Par exemple, l'accord de pêche établi en 2014 entre l'Europe et le Sénégal permet aux bateaux européens de pêcher dans les eaux sénégalaises. Justifié par la nécessité de lutter contre la pêche illégale, cet accord menace le revenu de nombreux pêcheurs sénégalais, qui n'ont aucunement été impliqués dans les négociations.

LES CONSÉQUENCES

L'exode rural et l'immigration massive des paysan.ne.s, qui se trouvent privé.e.s de leurs moyens de subsistance et de leur gagne-pain.

Le recul de l'agriculture vivrière, remplacée par une agriculture d'exportation ou par d'autres activités économiques, ce qui renforce l'insécurité alimentaire dans les zones rurales. C'est un fait : les acquisitions de terres servent les intérêts financiers de ces investisseurs et ne bénéficient nullement aux populations locales.

La hausse du prix des terres agricoles, qui empêche les nouvelles générations de se lancer dans l'agriculture.

Le renforcement de l'emprise des grandes entreprises sur les ressources agricoles mondiales, au détriment de la souveraineté alimentaire des populations.

LES SOLUTIONS ET LEVIERS DE CHANGEMENT

Renforcer les droits fonciers des paysan.ne.s et les droits coutumiers des communautés rurales, pour les protéger contre les expulsions.

Rendre contraignantes les clauses pour le développement durable dans les accords de libre-échange conclus par l'Union européenne, pour garantir que ces accords n'encouragent pas les entreprises à accaparer les ressources agricoles des pays tiers.

Limiter la production d'agrocarburants, qui entre en compétition avec la production alimentaires et pousse à l'accaparement des terres vivrières.

Abandonner le modèle agricole industriel, qui est très vorace en terres agricoles et destructeur de l'environnement, au profit de l'agroécologie, qui permet d'atteindre de meilleurs rendements à l'hectare et de préserver la santé des sols.

Exiger davantage de transparence sur les investissements des entreprises belges et européennes, en renforçant notamment les réglementations en matière de devoir de vigilance des entreprises.

À l'échelle individuelle, éviter de placer son argent dans les banques et compagnies d'assurances classiques, qui pour la plupart spéculent sur le foncier agricole et financent des entreprises impliquées dans des accaparements de terres.



CONSIGNES : Si vous peinez à trouver des questions à poser à votre intervenant.e, voici quelques idées. Veillez à demander au préalable l'avis de l'intervenant.e sur les questions qui lui seront posées. Pour des idées de contacts, n'hésitez pas à nous solliciter (jva@sosfaim.org ou nba@sosfaim.org).

DISCUSSION AVEC UN.E EXPERT.E "SUD" (chercheur ou ONG)

QUESTION : Qu'entend-on exactement par "accaparement de terres" ? Existe-t-il une définition juridique ? Si oui, est-ce que tous les pays la reconnaissent ? Peut-on aller en justice pour ce type de crime ?

QUESTION : Peut-on chiffrer exactement le nombre d'accaparements de terres dans le monde ? Certains continents/régions/pays sont-ils davantage concernés ?

QUESTION : Pouvez-vous expliquer les spécificités du droit de propriété du sol dans les pays concernés et en quoi cela joue sur cette question des accaparements de terres ?

QUESTION : En 2014, le Sénégal a réduit l'impôt sur le transfert des propriétés foncières de 15 à 10%. La même année, un accord de pêche présenté comme "gagnant-gagnant" a été conclu afin que les bateaux européens puissent pêcher dans les eaux sénégalaises. Ces accaparements à grande échelle continuent d'être présentés comme de réelles opportunités en termes de développement rural par les investisseurs, les gouvernements locaux et certaines institutions internationales. Mais pourquoi les autorités laissent-elles faire, voire même autorisent ces accaparements de terres ? Comment se fait-il que, alors que les pays d'Afrique sont déficitaires dans leur production alimentaire, leurs gouvernements continuent de concéder des terres à des sociétés étrangères qui les dédient à l'exportation ?

QUESTION : Face à ces problèmes d'accaparements de terres et d'inégalités d'accès à la terre que rencontrent les agriculteurs, au Nord comme au Sud, est-ce que la communauté internationale peut faire quelque chose ? Et les citoyen.ne.s ? Quel rôle avons-nous en tant que citoyen.ne, par exemple vis-à-vis des accords de commerce ? Comment se tenir informé.e des opportunités pour agir ?

DISCUSSION AVEC UNE ASSOCIATION "NORD" (FUGEA ou Terre-en-Vue)

QUESTION : En quelques minutes, pouvez-vous nous présenter votre projet ?

QUESTION : Ici en Belgique, est-il facile pour un.e jeune agriculteur.trice de trouver un terrain pour se lancer ? Qu'est-ce qui pose problème concrètement ?

QUESTION : Via sa filiale Agripartners, Colruyt rachète des terres agricoles dans l'objectif annoncé - je cite - "de réancrer son offre au niveau local" et "de relocaliser sa production". Pourquoi est-ce qu'en entendant cela, beaucoup d'agriculteur.rice.s grincent des dents ?

QUESTION : Aujourd'hui, quelles sont les initiatives qui visent à tempérer les inégalités d'accès à la terre, en Belgique et en Europe ? Et plus largement, comment faire pour préserver nos terres agricoles ?

QUESTION : Selon vous, que faudrait-il faire, au niveau politique, pour résoudre ces problèmes d'accès à la terre ?



RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Numéro du Supporterres : « Sans terre, pas de paysans »
<https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2018/12/Supporterres-N5.pdf>

Article de Justine Mounet : « La course mondiale aux terres africaines »
<https://www.alimenterre.org/la-course-mondiale-aux-terres-africaines>

Article de Oxfam France : « Main basse sur les terres : Stefano Liberti dénonce le nouveau colonialisme »
<https://www.alimenterre.org/main-basse-sur-les-terres-stefano-liberti-denonce-lenouveau-colonialisme>

Dossier de FIAN International : « Accaparement de terres et droits humains : Le rôle des acteurs européens à l'étranger »
http://www.fian.org/fileadmin/WEB_Fr.pdf

Article : « Les acquisitions de terres à grande échelle au Sénégal »
https://www.alimenterre.org/system/files/ressources/pdf/162_etude_atge_ipar.pdf



PARTANT.E POUR REMETTRE LE COUVERT ?

Planifiez une seconde séance de ciné-débat ! Tous les Kits de projection Alimenterre sont disponibles sur le site du festival : <https://festivalalimenterre.be/kits-de-projection/>

Z.U.T - Zones Urgentes à Transformer (2022) Les dangers des pesticides	Soyalism (2019) La surproduction industrielle de viande
Amuka, l'éveil des paysans congolais (2021) Les défis de l'agriculture paysanne en RDC	La Planète Lait (2018) Le système productiviste européen
Sur le Champ ! (2020) L'alternative agroécologique	L'empire de l'or rouge (2018) La mondialisation et l'emprise des multinationales
Quand les tomates rencontrent Wagner (2020) Le dépeuplement rural	Thank You for the Rain (2017) L'inertie politique face au réchauffement climatique
Uår - The Resilient (2020) La vulnérabilité des agriculteurs face au réchauffement climatique	Circle of Poison (2016) Les dangers des pesticides

Proposez d'autres animations à votre public ! Plus d'informations sur l'offre pédagogique de SOS Faim : <https://www.sosfaim.be/category/ressources-pedagogiques/>

CONTACT

Pour toute question ou demande de conseils, contactez **Nicolas Barla** (nba@sosfaim.org) ou **Julie Van der Kar** (jva@sosfaim.org)

